

Impulser, animer et appuyer une communauté d'acteurs culturels et artistiques en Haute-Loire



Fiche d'identité (données 2024 sauf précision contraire)

Date de création : 2017 (transformation en Scic en 2021)

Secteur d'activité : Culture, spectacle, activités sportives

Activité : Soutien au spectacle vivant

Territoires d'activité : Haute-Loire

Statut juridique : Scic SAS

Nombre de salarié.e.s : 3

Nombre de sociétaires (2023) : 132

Collèges de vote : non

Chiffre d'affaires net (2024) : 430 105 €

Résultat net (2024) : 45 758 €

Total capitaux propres (2024) : 236 729 €

Part des subventions d'exploitation dans les produits d'exploitation (2024) : 12 %

Autres chiffres clés (2024) :

- 8 temps de rencontre organisés
- 2 projets artistiques portés par les sociétaires de la Scic
- 1500 heures dédiées par les sociétaires à la vie de la Scic

Site internet : <https://coopart.fr/>

Présentation de la coopérative et de son activité

Une coopérative au service de la consolidation d'un écosystème culturel fort en Haute-Loire

Coop'Art, créée sous forme associative en 2017 puis transformée en Scic en 2021, a vocation à **soutenir les professionnel-le-s de la culture dans le territoire de la Haute-Loire**, en facilitant des temps de rencontres, d'interconnaissance et d'échanges entre eux-elles, contribuant ainsi à **créer une cohésion et de l'entraide sur le territoire**.

Coop'Art regroupe trois domaines d'activité répondant aux besoins des acteur-ric-e-s culturel-le-s et artistiques du territoire de la Haute-Loire :

- **La mise en réseau des acteur-ric-e-s culturel-le-s** du territoire et le **montage de projets collectifs** : identifier ensemble des besoins sur le territoire et y apporter des réponses ;
- **La gestion, la location et vente de matériels scéniques professionnels** (matériel son et lumière, gradins, etc.) ;
- **La prestation de service en ingénierie culturel et ingénierie technique**. Il s'agit de répondre à des marchés publics, appels d'offres, demandes d'entreprises ou collectivités qui souhaitent mener des projets culturels mais qui n'ont pas forcément les compétences pour les mener à bien.

La Scic poursuit ses missions dans le but de ne pas se substituer à l'existant et donc d'**agir en complémentarité des acteur-ric-e-s du territoire**, principe inscrit dans sa charte.

Consciente de l'impact environnemental du secteur culturel, elle a proactivement développé des solutions permettant de réduire celui-ci : équipement en diodes électroluminescentes (LED) du parc matériel ; projet de matériauthèque dédiée au spectacle vivant, rassemblant dans un lieu dédié costumes, décors non utilisés, à destination de ses sociétaires pour du réemploi ou de la transformation.

Une gouvernance plurielle, facilitant l'interconnaissance et la coopération entre acteur-ric-e-s culturel-le-s du territoire

Le fonctionnement de la gouvernance de la Scic a été construit pendant plusieurs mois au moment de la création de la coopérative, avec la participation active d'un groupe d'une trentaine d'acteur-ric-e-s.

Le sociétariat se compose aujourd'hui de 132 sociétaires, issus d'une diversité de secteurs d'activité de la culture. Parmi lesquels : collectivités, acteur-ric-e-s de la création artistique, acteur-ric-e-s de la diffusion et résidence ; les acteur-ric-e-s des festivals ; des individuel-le-s (professionnel-le-s à leur compte) ; des médias ; des acteurs-ric-e-s de la technique du spectacle et de l'audiovisuel ainsi que les salarié-e-s de la coopérative. Les sociétaires présents dans la Scic ne représentent pas leur secteur d'activité mais cherchent à travailler ensemble, dans une approche collective. La coopérative n'a pas défini de collège de vote.

Parmi les collectivités présentes, on compte le Département de la Haute-Loire, la commune de Chadrac et le Syndicat Mixte Projet Chaise Dieu (un EPCI). Ces trois collectivités sont entrées au sociétariat de Coop'Art avec la volonté d'être des sociétaires comme les autres, dans une posture

de co-construction des projets. Elles sont impliquées dans la Scic par la participation de leurs élu.e.s ou agent.e.s. **La Scic s'organise autour d'un Conseil coopératif qui se réunit tous les mois**, constitué d'une vingtaine de personnes où sont représentés les différents types d'activité, très aidant pour l'équipe salariée. Un cinquième des places de ce conseil sont réservées aux collectivités, garantes de l'intérêt général du projet.

Une animation de la vie coopérative par et pour les sociétaires

Au fur et à mesure du développement de la Scic, **les sociétaires se sont engagés dans l'animation de la Scic**. Aujourd'hui, un groupe de sociétaires est constitué pour animer la vie coopérative, dans lequel le coordinateur de la Scic est présent mais laisse une grande liberté au groupe.

Au-delà des temps formels de gouvernance (Conseil coopératif, Assemblée générale, anniversaire de la transformation en Scic), **Coop'art organise de nombreux temps d'échange informels**, dont ses « cartes blanches » permettant à un ou plusieurs sociétaires de présenter un projet et ensuite d'échanger collectivement sur un sujet ou sur la vie de la coopérative. Des commissions peuvent également être créées au gré des projets portés par la Scic, de façon éphémère ou pérenne.

Les sociétaires sont donc amenés à participer régulièrement à une variété de temps formels et/ou informels, ce qui participe à la mission de mise en réseau et en coopération de la Scic. Par exemple, Coop'Art a répondu à une problématique des compagnies et des programmeur·rice·s du territoire qui ne disposaient pas d'espaces d'échange propice au renforcement de leurs liens. Elle a créé les conditions de la rencontre entre ces acteurs aboutissant à une rencontre professionnelle autour de la diffusion de spectacles. Cinq ans après, les compagnies coopèrent et les programmeur·rice·s du territoire programment davantage les compagnies altigériennes.

Une participation à des réseaux de l'entrepreneuriat et des acteurs de la coopération

En tant que Pôle territorial de coopération économique (PTCE), la Scic fait partie de la communauté nationale des PTCE émergents. Elle participe aussi au réseau Acc'Ess 43, créé par la CRESS Auvergne-Rhône-Alpes, qui favorise la connaissance et la reconnaissance des organisations de l'ESS et de leurs activités par d'autres acteur·rice·s public·que·s et privé·e·s⁵¹. Elle est également membre du comité de financement de France Active. Elle travaille aussi avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le spectacle vivant et participe au forum régional des musiques actuelles.

Ces différentes implications contribuent à la reconnaissance de la Scic et de son expertise dans le domaine culturel et à son ancrage dans des écosystèmes locaux et nationaux bénéfiques à son activité de développement des coopérations territoriales.

Principales étapes de la structuration du modèle socio-économique de Coop'Art

2017-2018 | Création de Coop'Art et structuration de ses missions

Coop'Art a été créée en 2017 à la suite de la cessation d'activité d'une agence départementale. Cette agence avait en charge la gestion d'un parc de matériel scénique, l'évènementiel et l'animation de

⁵¹ Pour en savoir plus : <https://auvergne-rhone-alpes.ambition-ess.org/actualites/lancement-de-points-acc-ess-en-region>

réseau autour de la danse et de la musique. Les acteur·rice·s culturel·le·s de Haute-Loire se sont retrouvé·e·s sans outils de mise en réseau ni d'accès au parc et se sont regroupé·e·s pour imaginer une nouvelle structure, sollicitant le département dans le but d'obtenir un financement pour le poste d'un chargé de mission afin d'étudier la faisabilité du projet. C'est à ce titre que le coordinateur actuel de la Scic a été engagé.

Une association de préfiguration a été montée en 2017 et un diagnostic a été réalisé auprès des acteur·rice·s du territoire, permettant d'identifier quatre besoins : se connaître et se rencontrer pour agir ensemble ; valoriser le dynamisme culturel de la Haute-Loire ; monter un collectif pour venir en soutien à des problématiques individuelles ; remettre à disposition le parc de matériel scénique.

À la suite, un pré-projet a été rédigé en 2018 par les acteur·rice·s à l'initiative de cette nouvelle dynamique, rassemblant une quarantaine de structures du territoire. Le département a renouvelé son soutien financier.

2021 | Transformation en Scic et poursuite des activités

Après une période de test de la viabilité du modèle économique et de construction d'une gouvernance coopérative, l'association s'est transformée en Scic en juillet 2021. Elle a été accompagnée par l'incubateur ESS Alter'Incub⁵² dans sa phase de diagnostic et sur son modèle économique ainsi que par l'Union régionale des Scop & Scic pour le passage en Scic.

Coop'art s'est néanmoins heurtée à des difficultés auprès de la banque et du greffe en raison d'une incompréhension de ces acteurs sur le statut Scic, ce qui a freiné sa transformation.

2023 | Des besoins en financement pour accompagner le développement de la Scic

Aujourd'hui, Coop'Art fait part de ses besoins en financement d'un nouveau poste permettant de renforcer le développement de la coopération et poursuivre son projet de création de fonds de dotation territorial (voir ci-dessous « caractéristiques remarquables du modèle socio-économique de la coopérative. »)

Caractéristiques remarquables du modèle socio-économique de la coopérative

Un modèle socio-économique hybride, de plus en plus tourné vers les ressources privées et les échanges non-monétaires entre membres de la coopérative

Reposant initialement sur des ressources publiques, le modèle socio-économique de Coop'Art s'est peu à peu diversifié : alors que la part des subventions à la création du projet comptait pour 90% des ressources, elle ne s'élève désormais qu'à environ 12%, s'inscrivant ainsi dans la moyenne des Scic. Les ressources publiques restantes proviennent du Département (subventions de fonctionnement), partie prenante de la Scic, qui est également soutenue par l'État (Direction régionale des affaires culturelles – Drac) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette diversification repose notamment sur les **recettes liées à la location de matériel et aux prestations**. Concernant ces dernières, la Scic peut s'appuyer sur ses sociétaires et leurs compétences afin de constituer des équipes dédiées et ainsi apporter une réponse collective

⁵² Pour en savoir plus : <https://www.alterincub.coop/>

aux besoins du-de la client-e qui bénéficie ce faisant d'une interlocutrice unique, la Scic. Chaque sociétaire produit son devis, additionné aux autres.

Outre ces ressources financières, le modèle socio-économique de la Scic repose également pour partie sur des **échanges non monétaires**, renvoyant à la fois à l'engagement bénévole des membres (dans la gouvernance et certains projets) et à des logiques de réciprocité (don-contre don) entre membres. Coop'Art a réalisé une étude d'impact sur l'utilité sociale de la coopérative dont il ressort notamment qu'un-e sociétaire sur deux déclarent consacrer du temps bénévole à la structure. Ces contributions non monétaires sont évaluées à 1 500 heures par an, soit l'équivalent d'un temps plein.

En 2023, la Scic présente un résultat négatif, résultat exceptionnel dû à des investissements réalisés les deux années précédentes, ajouté à l'embauche d'un troisième salarié. En 2024, la Scic présente à nouveau un résultat positif.

Des pratiques de mutualisation plurielles, aux bénéfices économiques et écologiques

Conformément à son principe de ne pas se substituer à l'existant et d'agir en complémentarité, Coop'Art met en œuvre différentes pratiques de mutualisation :

- **Mutualisation de locaux.** Les locaux sont mis à disposition des sociétaires, notamment pour les artistes ou compagnies. C'est un espace partagé où ils peuvent venir travailler, ce qui contribue à alimenter les rencontres.
- **Mutualisation de matériel.** Pour constituer son parc de matériel, la Scic va acheter du matériel complémentaire à ce qu'il y a déjà à disposition dans le territoire. Elle peut louer ce matériel à des client-e-s mais également aux sociétaires.

Au-delà du prêt de matériel par la Scic, les sociétaires peuvent aussi s'organiser entre eux afin de mutualiser du matériel et des espaces. Par exemple, une compagnie sociétaire de Coop'Art participait au théâtre de rue d'Aurillac. Elle a souhaité monter une participation collective à ce festival aux côtés d'autres sociétaires. Cela a permis la mutualisation de matériel et d'espaces et de financer le temps de présence sur le festival.

- **Mutualisation d'un logiciel.** La Scic s'est dotée d'un logiciel de paie multi-société qu'elle partage avec différentes administrations des compagnies du territoire et au-delà.
- **Mutualisation de moyens de transport.** La Scic développe la pratique de co-voiturage à travers une plateforme de communication interne, par laquelle les sociétaires peuvent s'inscrire et proposer des trajets. La Scic met également à disposition des camions pour ses sociétaires pour faciliter les déplacements et le transport de matériel.

L'étude d'impact réalisée par la coopérative révèle que ces pratiques contribuent à faciliter le développement économique des membres de la coopérative. **80% des répondant-e-s ayant participé à l'étude indiquent que la Scic facilite le développement de leur activité.**

Outre des bénéfices économiques (économies d'échelle), ces mutualisations inscrivent la Scic dans une logique de sobriété. Des pratiques collectives qui poussent les sociétaires à se questionner sur leurs consommations et besoins, par exemple en évitant de passer directement par l'achat d'un matériel lorsque celui-ci est disponible au sein de la Scic.

En outre, les dynamiques d'échange inter-acteur-ice-s impulsées par la Scic contribuent à faire émerger **des projets artistiques communs, dans le cadre desquels les acteur-ice-s mutualisent leurs compétences**. L'étude d'impact révèle que ces pratiques génèrent une dynamique de solidarité professionnelle entre les acteur-ice-s, cela permet de rompre l'isolement professionnel et encourage la créativité. Par exemple, dans le cadre d'un appel à projet du Département de la Haute-Loire visant à faire découvrir l'Hôtel du département, six artistes de six compagnies différentes, toutes sociétaires de la Scic, ont construit et déposé ensemble un projet de visite théâtralisée qui a été accepté, mutualisant ainsi leurs compétences, tout en bénéficiant de l'ingénierie apportée par Coop'Art. Enfin dans la même logique de mutualisation des compétences au sein de la Scic, une équipe de sociétaires s'est spécialement constituée pour répondre à la demande d'une commune concernant l'organisation de l'inauguration d'une place ayant été rénovée. Cela a abouti à la création d'un spectacle son, lumière et vidéo mapping où chaque acteur-ice a contribué en fonction de ses compétences. Le maire avait d'abord opté pour un spectacle clé en main d'une société située en dehors du territoire de la Haute-Loire, mais la complémentarité des expertises et la logique de proximité proposée par le collectif issu de la Scic a fait la différence.

Enjeux identifiés pour le futur

Deux enjeux principaux ressortent des échanges avec Coop'Art :

- **La baisse des financements publics dans le secteur culturel.** En 2025, le Département de la Haute-Loire a acté une baisse de ses financements de 20% qui touche, entre autres, les acteur-ice-s culturelle-s. Une baisse qui impacterait doublement la Scic à travers ses propres financements mais aussi ceux à destination de ses membres.

Si cette décision n'a pas encore entraîné de difficultés pour la Scic, elle reste vigilante dans la perspective d'autres contractions des soutiens publics. En réponse, la Scic tend à diversifier ses ressources dans le cadre de ses prestations, y compris sans se circonscrire au seul département de la Haute-Loire.

- **Des besoins de financement en fonctionnement pour porter des dynamiques de coopération territoriale.** La Scic se développe et présente des besoins de financement de l'animation de sa coopération, alors que de plus en plus de sociétaires sont porteur-euse-s de projets que la Scic doit suivre. Identifiée en tant que pôle territorial de coopération économique (PTCE) émergent, elle n'a néanmoins pas accès à des financements spécifiques⁵³.

De plus, forte de son expérience d'ensamblier et de mise en réseau, **la Scic est à l'initiative d'un fonds de dotation territorial** aux côtés d'acteur-ice-s du secteur social tel que la FACE 43 (Fondation Agir Contre l'Exclusion en Haute-Loire) et les Ateliers de la Bruyère, un Groupement économique solidaire comprenant notamment un PTCE, le Pôle Laine. Ces structures souhaitent renforcer leurs coopérations et créer des croisements entre le secteur culturel et social, avec l'ambition d'ouvrir le collectif à d'autres acteur-ice-s de la santé, de l'éducation et du sport. Coop'Art souhaite faire du fonds un opérateur et redistributeur qui porterait des projets communs entre acteurs du social et de la culture, en y apportant une réponse collective. Il est pour le moment circonscrit au Département de la Haute-Loire. Le financement de ce fonds passerait par un apport de particuliers et des entreprises du territoire, le but étant de s'appuyer sur la richesse

⁵³ Le dispositif national de soutien aux PTCE est composé d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) permanent donnant accès à une offre de services et d'un AMI annuel dont les lauréats bénéficient d'un soutien financier. Pour plus d'informations : <https://www.info-ptce.fr>

de réseaux des uns et des autres et de mutualiser, pour éviter l'éparpillement des ressources dans un contexte de raréfaction des financements publics.

Dans le cadre de la création de ce fonds de dotation territorial, Coop'Art a obtenu un premier financement à travers l'appel à projet européen SOFIGREEN, coordonné par le groupe Archer, permettant aux entreprises de l'ESS sélectionnées de bénéficier d'un accompagnement pour la transition de leur modèle économique. Coop'Art a bénéficié de cet accompagnement et a fléché ce financement sur l'activité de déploiement du fonds territorial, porté par le coordinateur de la coopérative. À terme, le poste de coordination du fonds devrait être mutualisé entre les différentes structures fondatrices et partenaires du fonds.

Modèle socio-économique de Coop'Art Synthèse des faits marquants		
Quoi ?	Avec quelles ressources ?	Comment ?
- Mise en lien et espaces d'échanges entre acteur-ric-e-s des champs artistiques et culturels - Locations et prêts de matériels - Prestations de service culturel auprès de client-e-s (public-que-s ou privé-e-s)	3 salarié-e-s 132 sociétaires - Un modèle économique hybridant ressources publiques (subventions), ressources privées (issues des locations et prestations) en extension et en diversification et des ressources non marchandes (bénévolat, don contre-don)	- Un sociétariat qui rassemble une variété d'acteur-ric-e-s du secteur culturel, des collectivités et des contributeur-ric-e-s individuel-le-s - Des ressources matérielles et des compétences mutualisées - Des temps conviviaux, formels et informels entre acteur-ric-e-s
Éléments transversaux		
- Scic SAS avec un conseil coopératif dont 20% des places réservées aux collectivités présentes au sociétariat - Impulsion de Coop'Art pour créer un fonds de dotation territorial aux cotés d'acteurs sociaux afin de favoriser les projets sociaux du territoire de la Haute Loire dans une logique de mutualisation des ressources - La Scic a réalisé une étude d'impact sur son utilité sociale		

Pour retrouver l'étude complète "Les modèles socio-économiques des Scic" rendez-vous sur le [site du Labo de l'ESS](#) en scannant ce QR code :

